

DÉLIBÉRATIONS

Département de l'Hérault

Mairie de Saint Martin de Londres

C.C.A.S.



DELIBERATION du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Saint Martin de Londres

L'an deux mil vingt, le quatre mars à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SAINT MARTIN DE LONDRES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

Présents : Jean-Louis RODIER, Nicole GRAZIOSO, Martine BRINGUIER, Frédérique JOUVE, Danielle SELENUS, Luc BOUDON, René VERGNES, François JACQUEY.

Absents excusés : Fabienne ARBIEU

Secrétaire de Séance : Nicole GRAZIOSO

N° 03/2020

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat 2019 :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 382,95
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 517,89
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	4 900,84
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0,00
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	4 900,84
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	4 900,84
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2019

Le Maire,
Jean-Louis RODIER

